



## **Note conceptuelle | Cours en ligne de courte durée | Comblent les lacunes : pour une participation accrue des femmes aux processus de consolidation de la paix | Du 14 au 18 mars 2022**

### **1. Contexte**

Bien que les femmes jouent une multitude de rôles dans les conflits et leur résolution, leur contribution n'est souvent pas reconnue à sa juste valeur. Les processus de prévention des conflits, leur gestion et les résultats obtenus après les conflits peuvent être améliorés de manière considérable si les femmes sont incluses et participent aux processus de paix. Dans son étude statistique, Nilson (2012)<sup>1</sup> démontre que la participation des organisations de la société civile, y compris celle des groupes de femmes, accroît la viabilité des résultats du processus de paix et que les accords de paix ont 64 % moins de chances de se solder par un échec. Malgré cela, on constate qu'« entre 1992 et 2019, en moyenne, les femmes faisaient seulement partie de 13 % des négociateurs, de 6 % des médiateurs et de 6 % des signataires des principaux processus de paix dans le monde ».<sup>2</sup>

La participation des femmes reste très faible, et elles continuent d'être confrontées à de nombreux défis pour participer aux processus de paix. Un coup d'œil rapide à certaines des déclarations et résolutions historiques sur les femmes révèle une triste réalité en termes de disparité entre les souhaits exprimés dans ces déclarations et résolutions. Par exemple, cela fait 42 ans que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) a été adoptée, 38 ans que la Déclaration des Nations unies sur la participation des femmes à la promotion de la paix et de la coopération internationale a été adoptée et 21 ans que la résolution 1325 a été adoptée. Pourtant, malgré ces déclarations remarquables, force est de constater que la participation féminine aux processus de paix demeure un vœu pieux dans le cadre du programme de promotion de la paix et de la sécurité des femmes.

La Résolution n° 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies a fait figure de référence car elle traite explicitement de l'impact de la guerre sur les femmes et appelle à leur participation pleine et égale aux processus de paix. Depuis cette déclaration, le discours sur les femmes et leur participation occupent une place de plus en plus importante. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour éliminer les obstacles qui entravent la participation des femmes aux processus de paix, tant au niveau communautaire que national, régional ou mondial. Ces efforts doivent être déployés de manière conjointe.

Au niveau régional, l'Union africaine a déployé des efforts considérables pour garantir la participation des femmes aux processus de paix. En effet, cette organisation s'est engagée à accroître le rôle des femmes dans le processus de médiation grâce à FemWise-Africa<sup>3</sup>, un

---

<sup>1</sup> Étude statistique menée par Nilson, D (2012) et intitulée « Anchoring the Peace: Civil Society Actors in Peace Accords and Durable Peace, In, Empirical and Theoretical Research in International Research, International Interactions, Vol.38 (2) » (en anglais seulement).

<sup>2</sup> Council on Foreign Relations: <https://www.cfr.org/womens-participation-in-peace-processes/> (en anglais seulement).

<sup>3</sup> Mise en œuvre de FemWise: <https://www.peaceau.org/uploads/final-concept-note-femwisesept-15-short-version-clean-4-flyer.pdf>



regroupement qui vise à renforcer le rôle des femmes dans la prévention des conflits et les efforts de médiation. Ces réseaux offrent aux femmes une plateforme leur permettant de faire leur entrée dans les instances de consolidation de la paix dominées par les hommes.

Si de nombreux cadres politiques ont été conçus pour soutenir les femmes dans les processus de paix, leur mise en œuvre s'est avérée difficile. Il est donc important de ne plus se contenter de l'institutionnalisation - la promulgation de normes - mais de veiller à inclure réellement les femmes dans les processus de consolidation de la paix. Il faut donc prendre des mesures concrètes pour que les structures mises en place pour accroître la participation des femmes aux processus de médiation jouent efficacement leur rôle, en tenant compte de la réalité sur le terrain. En relevant les profonds défis structurels et socioculturels qui freinent la participation des femmes aux processus de paix, les institutions (comme l'ONU et l'UA) ainsi que les États peuvent réduire le problème de l'inégalité entre les sexes et de la paix inclusive. Le cours de courte durée intitulé « Comblant les lacunes : pour une participation accrue des femmes aux processus de consolidation de la paix », permettra aux participants de connaître le rôle des femmes dans la consolidation de la paix.

## **2. Objectifs du cours**

À l'issue de ce cours, les participants pourront :

- Analyser le rôle des femmes dans le cadre de la résolution et de la prévention des conflits, et en particulier, leur contribution aux efforts de médiation ;
- Avoir un aperçu des politiques mises en place par l'UA pour renforcer et soutenir le rôle des femmes dans les processus de médiation ;
- Comprendre les principes d'inclusion des femmes dans le cadre de ces processus ; et
- Discuter de la manière dont on peut améliorer la médiation en tenant compte des spécificités de chaque sexe aux niveaux national, régional et international.

## **3. Structure et méthodologie employée dans le cours**

La formation se déroule sous forme de cours en ligne de cinq (5) jours, selon un format interactif et d'autoréflexion.

Lors de la formation, il y aura des conférences, des discussions de groupe et des exercices pratiques grâce à des études de cas. En outre, les participants admis au programme de formation doivent être prêts à présenter de courts exposés techniques portant sur le thème du cours et en se basant sur leurs propres expériences.

## **3. Public cible**

Le cours s'adresse aux experts et aux professionnels africains, par exemple ceux qui travaillent à l'UA, dans les CER ou dans les organisations de la société civile africaine. Les candidats internationaux travaillant pour des agences gouvernementales, intergouvernementales ou multilatérales ayant un intérêt marqué pour les questions de paix et de sécurité en Afrique sont également invités à postuler.

## **4. Conditions d'admission**

Les candidats doivent avoir :

- Au moins cinq ans d'expérience professionnelle dans les domaines de la paix, de la sécurité et du



# IPSS

Institute for Peace  
& Security Studies  
Addis Ababa University

développement, des questions de démocratie et de gouvernance, ou dans des domaines similaires ;

- Au minimum un diplôme de niveau Bachelor ; et
- Une bonne maîtrise de la langue anglaise, qui est **celle d'enseignement.**

## **5. Date**

Du 14 au 16 mars 2022

## **6. Droits d'inscription**

500 dollars US

## **7. Date limite de candidature**

Le 1<sup>er</sup> février 2022

## **8. Personne à contacter**

Pour toute demande de renseignements, veuillez communiquer par courriel avec M<sup>me</sup> Mahlet Fitiwi, coordinatrice du programme : [mahlet.f@ipssaddis.org](mailto:mahlet.f@ipssaddis.org)